

Quelques jours après les élections de renouvellement des élus au CSN de l'INRA qui voient une profonde modification de la composition de cette instance ([message CGT-Inra du 17 novembre 2010](#)), le Conseil Scientifique mandature 2006-2010 se réunissait une dernière fois dans sa formation complète ce 18 novembre dernier à Paris (mi décembre se tiendra un réunion de la délégation permanente).

Le premier point à l'ordre du jour ordinaire était *Pavis sur la charte de l'expertise* que l'INRA doit prendre sur le modèle de la charte nationale pour satisfaire aux demandes des ministères et conformément à ses missions. Un débat relativement riche et précis s'est déroulé au sein du conseil sur la validité des expertises par l'INRA et sur la méthode. Le choix des sujets par les ministères a fait l'objet de remarques, soulignant la difficulté de certaines forces sociales représentatives (comme les syndicats) à obtenir des expertises. Les modalités de l'expertise comme le choix d'experts indépendants ou le type d'interaction avec les demandeurs d'expertise ont aussi été analysées, sur la base de l'expérience passée (depuis 2002, [2 expertises formalisées ont été rendues par l'INRA aux ministères](#)). Les élus ont notamment souligné le manque évident de moyens donnés à la mission pour atteindre à une validité certaine (au regard de certains standards mondiaux). Par ailleurs l'absence d'allusion au CSN, pour le consulter tant sur la composition du panel d'experts que, surtout, sur l'impact scientifique qu'auront les expertises sur les orientations de la recherche dans l'INRA (un des points cruciaux de ces rapports) a été relevé. L'observateur syndical a en particulier regretté la concentration de cette mission au sein de la DEPE¹ qui semble se disposer à orienter toute la recherche à l'INRA (vue sur les schémas de départements, choix des méta-programmes, etc.) comme un véritable commissariat politique. Le CSN a obtenu que soit ajoutée dans la charte une ligne demandant que les instances de l'INRA hors de la DEPE soient mises à contribution pour discuter des éventuels impacts de ces rapports.

*Le second point abordé a été le programme EREFIN*². Il consiste à mettre un cadre technocratique et encore confus sur l'évaluation des recherches non académiques. Raison avancée par la DG : quand l'AERES classe les unités en France, les unités INRA sont inférieures à celles du CNRS ou INSERM puisque l'AERES ne compte que les publications et pas les applications des recherches. La présentation par la DG a commencé par démontrer que l'AERES n'a pas noté de la même façon 2008 et 2009 ! De sorte qu'il est impossible de voir si les recommandations INRA à l'AERES ont été retenues ou pas. En réalité l'AERES met de plus en plus de poids aussi sur les brevets. Mais cela ne satisfait pas la DG qui veut en plus faire compter les relations avec l'aval en donnant des notes à la participation à des contrats, aux bourses CIFRE, aux intervention auprès des institutions, dans la formation, etc.. Tout cela part d'une intention peut être louable certes (critique du seul critère publication rang A) mais se termine avec un foisonnement de grilles, de coefficients de pondération, de calculs obscurs qui s'avèrent tout aussi critiquables et souvent arbitraires que la note finale AERES. Bref, évaluer c'est classer, classer c'est mettre des notes, et noter c'est éliminer les plus faibles. On a pu aussi entendre de violentes critiques contre le caractère délétère des évaluations notées B par exemple. Le fait que l'AERES évalue les équipes au sein des unités a été dénoncé par de nombreuses voix puisque cela conduit à les dresser les unes contre les autres, à les classer aussi et à transformer les unités en champs de bataille. L'observateur CGT-Inra est intervenu pour dénoncer une nouvelle fois *l'évaluationnisme* aigüe qui frappe les labos, avec quelques cas sidérants de surinfection : On a appris hier que puisque l'AERES laisse l'INRA entièrement libre d'agir après les évaluations, et comme le toxique document sur le Cycle de vie des Unités (CvU) continue son œuvre malfaisante, certaines unités évaluées une première fois par l'AERES se retrouvent à nouveau évaluées selon d'autres critères par des commissions internes. Après la grippe AERES, la pneumonie

1 Délégation à l'expertise, à la prospective et aux études

2 Évaluation de la REcherche FINalisée

CvU ! Seule bonne nouvelle : totalement débordée par le nombre de labos, l'AERES se trouve forcée d'évaluer l'ensemble en cinq ans. Ouf ! Grâce au nombre d'unités, nous gagnons un an. Décidément : la fusion des unités est un enjeu important... Manifestement impressionnée par la nécessité de défendre l'INRA très minoritaire – nous dit-on – sur la question de l'exclusivité de l'évaluation académique, les membres du CSN, ont toutefois donné leur aval à la démarche EREFIN, assorti de recommandations de prudence sur l'usage de critères chiffrés établis sur des bases encore mal éprouvées.

C'est dans ce climat qu'en très peu de temps sur une réunion très courte, le président a terminé en évoquant la mandature 2006-2010. Il a souligné qu'il avait été difficile de faire fonctionner le conseil sollicité sur des questions de structures, du fait des perturbations incessantes du paysage de la recherche depuis 2005. En pleine frénésie de projets re- dé- structurants pour distribuer les mannes du « grand » emprunt, beaucoup de membres du CSN présents à cette dernière séance, sortaient littéralement épuisés par les efforts de rédaction et de réunions multiples demandés à cette occasion. C'est pourquoi, lue en séance par l'observateur de la CGT, [la déclaration du Conseil Scientifique du CNRS](#) a paru à l'ensemble des présents comme particulièrement pertinente.

Extrait : Dès sa première réunion, le 15 novembre 2010, le nouveau Conseil Scientifique du CNRS souhaite s'exprimer sur le volet recherche du Grand Emprunt. Une partie importante de la somme versée au titre des « investissements d'avenir » sera en réalité prélevée sur le budget de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche, comme l'indique un document de la Présidence de la République. De fait, les informations fournies par la direction du CNRS permettent de prévoir une diminution de plus de 10 % des crédits de fonctionnement en 2011. Le financement par le Grand Emprunt va ainsi contribuer à réduire le soutien de base aux laboratoires, qui est pourtant largement considéré comme le seul susceptible de soutenir des recherches originales, indépendantes des modes.

Dans le cadre de ce Grand Emprunt, de nombreux appels d'offres ont été lancés à l'été 2010 - Equipex (équipements d'excellence), Labex (laboratoires d'excellence), Idex (Initiatives d'excellence), SATT (sociétés d'accélération du transfert de technologie), IHU (Instituts Hospital-Universitaires) -, obligeant les candidats, dans l'urgence, à élaborer des projets scientifiques et à définir des nouvelles structures. Pour les Labex, la première étape passait par le regroupement d'équipes notées A+ par l'AERES, qui a fonctionné comme une agence de notation, et non pas d'évaluation, loin de la mission qui était celle du Comité National .

En France, la recherche publique est effectuée pour l'essentiel dans des UMR, laboratoires qui dépendent à la fois des EPST et des universités. Compte tenu des moyens qui y sont affectés, ce système fait preuve d'une efficacité reconnue internationalement. Avec les Labex et les Idex (ces derniers regrouperont « 5 à 10 pôles pluridisciplinaires d'excellence », sélectionnés eux-mêmes en fonction de la présence des Labex), c'est la notion même de laboratoire qui va disparaître. Constitués souvent sur la base d'équipes ou de chercheurs venant de laboratoires différents, ces Labex vont inévitablement fragiliser la structure UMR, en la déstructurant. La nouvelle gouvernance issue de la formule Labex/Idex orientera le travail de recherche selon des procédures qui ne sont pas celles des EPST et universités, en particulier sans les conseils qui comprennent des élus du milieu.

Beaucoup de scientifiques ont postulé à ces nouvelles structures non pas parce qu'ils les approuvent, mais parce qu'ils ne veulent pas prendre le risque de se retrouver demain hors-jeu, sans le label « Labex » que très peu obtiendront, et qui est annoncé comme le sésame pour obtenir les moyens de travailler, puisque le soutien de base semble appelé à disparaître. Quel sort sera réservé à la grande majorité des laboratoires, qui n'auront pas de Labex ?

Dans cette recommandation, le CS du CNRS se fait l'écho de l'inquiétude et du désaccord de la communauté scientifique face aux bouleversements engagés de la gouvernance et du mode de financement de la recherche, dont absolument rien n'indique qu'ils soient de nature à apporter une amélioration de l'efficacité du système de recherche en France.

Le CS alerte les responsables politiques et les dirigeants des EPST et des universités : la déstructuration permanente par création incessante de nouvelles structures qui s'ajoutent aux précédentes et les déstabilisent, la destruction des modes de gouvernance existants imposés aux scientifiques au lieu d'être élaborés avec eux, risquent d'avoir des effets très négatifs sur la recherche publique de notre pays.

Avant de conclure sa dernière séance, le président a promis de reprendre l'essence des ces remarques et de soumettre un texte en ce sens à l'ensemble des membres.

Mal soutenu, bousculé par les réformes externes à l'INRA ou en interne par une DG peu encline à voir une réelle remise en question de ses projets par des points de vue scientifiques indépendants et représentants les personnels, le CSN s'achève donc fin 2010 comme il avait commencé dans la tourmente de la mise en place de l'ANR en 2005-2006. Il est clair que la présence des observateurs syndicaux et d'élus soutenus par la CGT a cependant contribué souvent à ce qu'il ne plie complètement et que la parole des agents soit exprimée. En ignorant le plus souvent les avis parfois critiques du CSN, la DG manifeste son incapacité à entendre cette parole. Le sort de ces avis, concernant les appels d'offre des méta-programmes, en est l'exemple le plus récent³. A termes, c'est la crédibilité même de cette direction générale qui ne peut que s'effriter.

La vigilance de tous les agents sera le seul garant d'une recherche scientifique 100% indépendante au service de tous les citoyens.

J.L. Durand

Observateur syndical de la CGT INRA au CSN de 1998 à 2010

³ Avis du conseil scientifique de l'INRA sur les 3 méta-programmes (septembre 2010)

- Adaptation de l'agriculture et de la forêt au changement climatique
- Métagénomique des écosystèmes microbiens
- Gestion intégrée de la Santé des Plantes

Le conseil conçoit ces programmes comme des instruments de mise en cohérence d'un dispositif de recherche sur de grandes problématiques. Ce niveau de définition peut expliquer que les questions de recherche ne soient pas toujours précisées pour chaque programme.

Le Conseil considère que :

- 1 – Ces programmes doivent conduire l'Inra à se positionner comme leader mondial sur certains domaines à préciser ;
- 2 – la gouvernance des programmes ne doit pas être totalement déconnectée des conseils scientifiques de département ;
- 3 – la gouvernance de ces programmes ne doit pas être dévoreuse de moyens qui détourneraient les chercheurs de leurs missions et activités premières ;
- 4 – le processus de sélection des participants ne reposera pas sur un système d'appels d'offres mais sur un autre mécanisme qui devra être précisé rapidement ;

Enfin le conseil est sensibilisé par le fait que 30% des moyens seront mobilisés par les programmes et donc redistribués au détriment du financement de base, ce qui risque d'affecter d'autres activités pourtant essentielles pour l'institut.

Adaptation de l'agriculture et de la forêt au changement climatique

Le conseil donne un avis favorable. Il recommande d'intégrer les champs et approches de l'économie et du politique dans la programmation et pas seulement sous l'angle du contexte ou de l'évaluation ex post et de l'étendre au champ de recherche à la croisée de l'atténuation et de l'adaptation.

Métagénomique des écosystèmes microbiens

Le conseil donne un avis favorable à ce programme au vu des retombées scientifiques et sociétales que l'on peut attendre dans les différents domaines abordés et de son ambition tant sur les questions de recherche que sur la manière d'y répondre. L'enjeu est d'aboutir à une forte genericité. Trois points de vigilance sont à signaler : 1) le passage de questions multiples et spécifiques à un caractère générique ; 2) le bon ciblage des questions ; l'INRA ne pourra pas être leaders dans tous les domaines des écosystèmes microbiens proposés ; 3) éviter de tomber dans un programme uniquement technologique.

Gestion intégrée de la Santé des Plantes

Le conseil donne un avis favorable en recommandant de partager rapidement un cadre programmatique construit autour de la question du lien entre gestion de la biodiversité et pathologies et qui tienne mieux compte des processus d'émergence et des évolutions de la production et de la consommation en particulier du point de vue des réglementations européennes.

Avis adopté à la majorité des participants : 1 contre, 3 abstentions, 12 pour